

P.V. ordinaire du Conseil Général du 30 juin 2026
à la grande salle à Rances

Monsieur Nicolas Favaro, Président, ouvre la séance à 20h00 en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil. Il salue la présence des conseillers municipaux, de Mme Chamot, codeuse pour M. Vincent Guyon. Il doit excuser M. Jacques Ravussin, représentant de la presse locale qui n'est pas présent ce soir. Le président rappelle aux membres du conseil de se lever et de s'annoncer lorsqu'ils prennent la parole.

Sans question ni remarque, l'ordre du jour appliqué est le suivant :

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2025 et non du 17 décembre 2024 comme mentionné sur la convocation
3. Admission et assermentation de nouveaux membres
4. Préavis municipal N° 01/2026 Compte communaux 2025+ rapport de la commission de gestion
5. Préavis municipal N° 01/2026 du SIAERV Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2025
6. Communications de la Municipalité
7. Divers et propositions individuelles

1. Appel

En l'absence de M. Pascal Tréhan secrétaire, c'est notre huissier, M. Pascal Henrioud qui effectue l'appel. Il en ressort que sur un total de 60 membres, 33 sont présents, 18 sont excusés et 9 sont absents. Le quorum de la séance étant atteint, le conseil peut poursuivre ses délibérations.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025

Le contenu du procès-verbal est mis en discussion. Aucune remarque ou commentaire ne sont formulés. Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 est accepté à l'unanimité et remerciements à son rédacteur, M. Pascal Tréhan.

3. Admission et assermentation de nouveaux membres

Le président n'a reçu aucune demande d'admission. Par contre il y a un spectateur pour cette séance du jour, M. Stive Rodrigues.

4. Préavis municipal N° 01/2026 Compte communaux 2025 + rapport de la commission de gestion.

La parole est cédée à M. Quentin Zehnder, président de la commission de gestion. Cette dernière relève que l'exercice 2025 se solde avec un bénéfice de Fr. 29'393.00 et que la marge d'autofinancement est positive de Fr. 92'253.00. La situation financière de la commune peut être considérée comme saine et l'avenir appréhendé avec une certaine sérénité. Le rapport de la commission était très détaillés. En conclusion, la commission remercie la municipalité et Mme Chrystèle Vidmer pour le travail fourni et invite les membres du conseil à

- adopter le préavis N° 01/2026 tel que proposé.
- donner décharge à la municipalité ainsi qu'à la commission de gestion.

La parole est ouverte.

Il n'y a pas de question.

M. Rémy Cand, syndique ajoute que pour la prochaine législature, la gestion comptable sera plus claire avec le programme MCH2. Il remercie la commission pour le travail effectué.

Nicolas Favaro remercie également la commission pour le travail effectué.

Sans autre question ou remarque, les conclusions du préavis soumises au vote sont acceptées comme suit :
32 acceptes tel que présenté et 1 abstention.

5. Préavis municipal N° 01/2026 du SIAERV Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2025 + rapport de la commission.

La parole est cédée à M. Jacques Randin.

Cette dernière relève que les comptes ont été vérifiés par le Codir et sont certifiés conformes par la fiduciaire OFICO. Il remercie la boursière, Mme Diana Luthi et M. Béat Jenni pour leur disponibilité.

En conclusion, la commission invite les membres du conseil à

- adopter le préavis N° 01/2026 du SIAERV tel que proposé
- donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la commission.

Sans question ni remarque, le président lit les conclusions du préavis et passe au vote.

Les conclusions du préavis soumises au vote sont acceptées à l'unanimité.

6. Communication de la Municipalité

Avant de donner la parole, Nicolas Favaro remercie la municipalité pour le travail accompli durant l'année. Il se réjouit de continuer cette collaboration avec cette nouvelle municipalité qui possède de l'ancienneté pour certain et une continuité pour d'autre, mais également un œil tout neuf pour nos deux nouveaux municipaux. Il remercie Pierre Guignard qui s'est beaucoup impliqué lors de cette législature. Effectivement M. Pierre Guignard aura connu bien des changements de collègues durant cette législature, et il aura été un élément très important. Merci infiniment M. le municipal des loisirs (en rapport à la tournée des alpages). Plein succès pour la suite.

Mme Laurence Finger, conseillère municipale, nous informe que les accès aux différentes salles communales sont sur le point d'être finalisés. Les entrées se feront par voie électronique par un badge ou par une application. Il y a eu des petits travaux de maintenance sur le toit du clocher.

M. Antonio Biancaniello demande quelles sont les modifications faites au cimetière. Mme. Laurence Finger répond qu'il s'agit de travaux de re végétalisation et suppression des graviers plus facile pour l'entretien du cimetière par la suite. M. Frédéric Cachemaille nous dit qu'il aurait été préférable de mettre des bandes de gazon qui aurait été installées directement plutôt que d'attendre que l'herbe pousse et que l'accès soit fermé en partie à la population.

M. Vincent Guyon, conseiller municipal nous dit qu'il cherche une solution pour les odeurs du composte de la déchetterie.

M. Jean-François Nicolet demande une précision. Est-ce une étude ou une analyse ? M. Vincent Guyon répond qu'il cherche la meilleure solution. (Benne ou autre moyen de composter).

M. Jean-Bernard Pfander nous dit que la commune d'Yverdon-les-Bains met en place un service de récolte de plastiques blanc. Il demande si c'est aussi prévu pour Rances ? M. Vincent Guyon se rendra à une séance d'informations à la STRID en septembre et reviendra sur cette demande avec la nouvelle municipalité.

M. Pierre Guignard, conseiller municipal nous dit qu'il y a des tronçons qui ont été abîmé sur la route des Grands-Crêts. Un employé du triage forestier a effectué une manœuvre sur le goudron trop chaud durant la canicule. Il aurait dû s'arrêter mais c'était trop tard. Il nous indique que le refuge du Mélèze est reconstruit et nous informe que les dépenses sont réparties par les communes de Rances, Valeyres-sous-Rances, Sergey et l'Abergement mais que Rances. Par la suite ils vont peut-être rajouter un ou deux côtés à ce refuge

Mme Claire-Lise Cand demande s'il serait possible de rajouter une table à l'intérieur du refuge ?

M. Antonio Biancaniello nous dit qu'il y a eu passablement d'arbres abattu tout près de la route des Grand-Crêts et que c'est pour ça que maintenant elle est plus exposée au soleil. M. Pierre Guignard nous dit que le Triage cherche des solutions pour cette route mais nous rappelle que le montant pour notre commune si des travaux de réflexions devaient être entrepris, seraient très conséquent.

M. Jean-François Nicolet demande si le véhicule du triage ne pourrait pas faire intervenir son assurance pour les dégâts occasionnés lors de la manœuvre qui a fait des dégâts. M. Pierre Guignard nous dit que ce n'est pas uniquement la faute du véhicule mais que l'on n'aurait pas dû circuler sur cette route par cette chaleur.

M. Pierre Guignard remercie les personnes qui l'on rejoint à la municipalité. Le bateau ne devrait plus tanguer à l'avenir.

M. Rémy Cand, syndic prend la parole et nous dit que les finances ont déjà bien été vues et revues et qu'il n'a rien à ajouter là-dessus. Il remercie le bureau du conseil et le bureau communal ainsi que ses collègues municipaux pour le travail accompli. Il félicite Pierre Guignard pour avoir tenu la barque. Il lui souhaite bon vent pour la suite sur son nouveau bateau.

M. Jacques Randin demande des infos sur la signalisation des écoles comme déjà demandé auparavant ? C'est Laurence Finger qui gère ce poste. Nos installations sont trop vieilles. Elle a regardé avec un électricien pour adapter nos installations et ça ne fonctionne toujours pas. Il serait coûteux de devoir acheter des nouvelles installations. Elle précise qu'elle n'a pas reçu de facture de cet électricien vu que ça ne fonctionne toujours pas. Elle reviendra vers nous sur cette demande à un prochain conseil.

7. Divers et propositions individuelles

Laurence Finger remercie le collectif Bascule, Mme Zoé Bahy et M. Raphaël Steubli pour le projet ainsi que la population qui a participé aux ateliers et leur laisse la parole pour une présentation.

Mme Zoé Bahy nous explique comment se sont déroulés les 3 ateliers.

No1 : Dégrossir les éléments ressortis du sondage soumis à la population de Rances, et conclure sur trois propositions via le médium du plan et de l'orthophotographie.

No 2 : Définir et positionner les programmes dans les bâtiments existants à travers le médium de la maquette et réaliser trois maquettes des bâtiments existants avec les nouvelles affectations possibles.

No 3 : Réaliser des variantes de l'évolution des bâtiments, tant sur les aménagements intérieurs et extérieurs que sur la chronologie du projet.

Il en ressort deux variantes.

Variante 1, l'administration communale serait déplacée au local du Four et le collège serait principalement occupé par des nouveaux appartements.

Variante 2, l'administration reste dans le local du collège en faisant également plusieurs nouveaux appartements.

Dans la 2^{ème} variante 2 il y aurait :

- **5 appartements** répartis en 2 x 2.5 pièces - 1 x 5.5 pièces - 2 x 6.5 pièces
- **7 appartements** répartis en 3 x 2.5 pièces - 2 x 3.5 pièces - 1 x 4.5 pièces - 1 x 5.5 pièces ou 2.5 pièces - 3 x 3.5 pièces - 2 x 4.5 pièces

La variante 2 serait la moins élevée financièrement. Lorsque le projet sera mis sur pieds il faudra voir les différents règlements liés au volume et nombre de pièces afin d'optimiser des appartements le plus rentable possible.

Il y aura une restitution du projet Bascule prévue pour les habitants de Rances dans un avenir proche.

Mme Julia Rodrigo demande si ce sont les petits appartements ou les grands qui sont plus rentables ? M. Raphaël Steubli lui répond que c'est un prix au m² qui en général définit les prix.

M. Jacques Randin demande si des 6.5 pièces c'est vraiment raisonnable ? Il préconise la variante 2 ou il y a 7 appartements plus petits.

M. Antonio Biancaniello remercie le collectif. Il a trouvé super sympa de pouvoir participer aux divers ateliers.

Mme Laurence Finger remercie le collectif pour le travail effectué. On peut voir les attentes des habitants de Rances. Les ateliers ont eu plusieurs retours positifs de la population. Elle dit bien que la variante 1 coûterait trop cher à la commune.

M. Pierre Duvanel nous dit que dans la variante où l'administration déménage au Four, il faudrait envisager un chauffage à distance pour les deux bâtiments et que les voisins pourraient s'y raccorder.

M. Quentin Zehnder demande si la fourchette estimée par le collectif est haute ou basse ? La fourchette semble plutôt basse.

M. Rémy Cand remercie également le collectif ainsi que les personnes qui ont participé aux divers ateliers. Il faudra bien entendu limiter les coûts et il faudra du rendement ce qui donne une indication sur la variante choisie éventuellement ajouter des panneaux solaires revoir le chauffage etc. Cela donne des pistes pour la suite.

Le président nous explique qu'une délégation s'est rendue à Lausanne le 23 juin 2026 pour l'élection de notre collègue Patrick Simonin à la présidence du Grand Conseil. La réception du nouveau président du Grand Conseil aura lieu à Rances le 1^{er} septembre 2026. Un tout ménage est arrivé ce jour dans nos boîtes aux lettres. Nicolas Favaro félicite Patrick Simonin, même qu'absent ce jour. Il dit que nous pouvons être fiers qu'un Rancigniolet devienne le 1^{er} citoyen du Canton. Défenseur des produits du terroir et de nos traditions. C'est une aubaine pour notre région d'avoir un ambassadeur comme lui. Aucun doute qu'il assumera cette fonction avec brio, grâce à sa grande qualité d'orateur et son implication dans tout ce qu'il entreprend.

Voici les dates à retenir :

Les prochains conseils :

Septembre 2026 conseil, extraordinaire, date à définir avec la nouvelle municipalité.

8 décembre 2026, conseil ordinaire à 20h.

Les votations fédérales et cantonales

27 septembre 2026

29 novembre 2026

Memento villageois

1^{er} août 2026

Du 6 au 10 août 2026

1^{er} septembre 2026

Fête nationale à Valeyres-Sous-Rances

Abbaye des Laboureurs

Réception du Président du Grand Conseil

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres des commissions pour leur travail, les membres du conseil, les conseillers municipaux, la boursière et la secrétaire municipale pour la collaboration et leur travail et clôt la séance à 21h30

Nicolas Favaro
Président

Aline Piaget
Vice présidente